

République du Sénégal

Un Peuple – un But – une Foi

Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat

.....

Direction de la Formation Professionnelle et Technique

Thermes de référence :

MISE EN EN PLACE D'UNE PLATEFORME INTERACTIVE ET DYNAMIQUE DE MUTUALISATION ET DE GESTION DES RESSOURCES ET DES OUTILS PEDAGOGIQUES ET DIDACTIQUES DU MEFPA

1. CONTEXTE

Pour mettre en place des stratégies et outils communs de promotion de l'emploi et de développement de la formation professionnelle, les Ministres en charge de l'emploi et de formation professionnelle de l'espace UEMOA ont créé, depuis 2010, le Cadre de Concertation des Ministres de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de l'espace UEMOA (CCMEFP-UEMOA) et le Secrétariat permanent de ce cadre.

Au sortir des travaux de la 6^{ème} conférence de ce cadre de concertation tenue à Abidjan en juillet 2015, il a été confié au Secrétariat Permanent la mission de réaliser, au niveau sous régional, une plateforme interactive de mutualisation des ressources de formation et de certification. Cette conférence avait également instruit le Secrétariat Permanent à prendre toutes les initiatives nécessaires pour valoriser les actions de coopération et de mutualisation inter-pays dans les domaines de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

La mise en place d'une plateforme de mutualisation a été initiée par le Togo en 2016 puis fédérée et formalisée par le CCMEFP-UEMOA lors de sa huitième conférence tenue à Lomé en septembre 2017.

Pour opérationnaliser cette plateforme de mutualisation, le Secrétariat Permanent (avec l'appui de l'IIPE pôle de Dakar et la participation de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) de la coopération suisse au Bénin et la GIZ au Togo), a élaboré et mis en œuvre un plan d'opérationnalisation portant sur la structuration, les rôles et responsabilités (Unité régionale, administration de la plateforme, entités nationales de mutualisation), la typologie des ressources et outils à mutualiser ainsi que sur le mode de fonctionnement de la plateforme. Une Unité régionale transitoire d'animation a été mise sur pied pour piloter, sous la coordination du SP/CCMEFP, le développement et la mise en œuvre de cette Plateforme.

La Plateforme de mutualisation constituera ainsi un centre de ressources qui bénéficiera d'un portail numérique qui sera géré par le Secrétariat Permanent et devra être alimenté régulièrement par les pays à travers les entités nationales de mutualisation mises en place dans chacun des pays.

Dans l'optique d'une meilleure maitrise de l'existant en matière de ressources et d'outils de la formation professionnelle dans chaque pays, le Secrétariat Permanent (SP) du CCMEFP envisage, avec l'appui de ses partenaires, de lancer une étude analytique et critique en vue de procéder à l'inventaire du nombre et de la qualité des

ressources et outils disponibles dans chacun des huit pays de l'espace UEMOA et le Tchad.

La DDC de la Coopération suisse et l'IIPE-Pôle de Dakar à travers sa PEFOP accompagnent le Secrétariat Permanent dans la mise en œuvre de cette étude portant sur l'inventaire et la classification des ressources et outils disponibles dans les pays de l'espace UEMOA (Bénin, Burkina-Faso, Cote d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo) et le Tchad.

Pour alimenter cette plateforme en cours de construction par la PEFOP/IIPE pôle de Dakar, la DFPT en sa qualité d'entité nationale en charge de la mutualisation (ENM) pour le Sénégal, envisage la collecte des de ressources et d'outils de la formation professionnelle et leur description à travers le renseignement de la fiche d'identification de ressources élaborée à cet effet et mis à la disposition de chaque ENM des pays de l'UEMOA et du Tchad.

2. CONTEXTE SPECIFIQUE

La loi n° 2015-01 du 06 janvier 2015, portant orientation de la Formation professionnelle et technique a institué l'approche par compétences (APC) comme modalité pédagogique d'enseignement / apprentissage. Dès lors, le MFPAA s'est engagé dans un processus d'écriture et de réécriture des programmes de formation selon cette nouvelle modalité, répondant mieux aux besoins de l'économie sénégalaise. Il y est accompagné par plusieurs Partenaires Techniques Financiers (PTF) qui financent l'élaboration et l'implantation de programmes de formation.

La Direction de la Formation Professionnelle et Technique (DFPT) pour mission :

- L'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de FPT pour l'emploi ciblant les jeunes ;
- Le renforcement de la qualité et de la pertinence des formations dispensées dans les structures publiques comme privées ;
- L'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de développement d'un accès équitable et inclusif à la FPT ;
- L'amélioration de la gouvernance des structures de FPT ;

Toutes ces missions de la DFPT reposent en grande partie sur la coordination, la planification et le suivi de l'élaboration et de la révision des programmes de formation professionnelle.

L'écriture des programmes en APC nécessite la mobilisation de beaucoup de ressources humaines, financières et matérielles. Les couts sont estimés entre 12 et 22 millions de francs CFA selon l'expertise utilisée et les modalités d'écriture.

Par ailleurs, Leur implantation implique la mise en place d'un dispositif spécifique et l'élaboration d'outils pédagogues et didactiques. C'est pourquoi, une gestion optimale des ressources et outils pédagogiques et didactiques, nous amène à opter pour la dématérialisation par la conception et la mise en œuvre d'une plateforme nationale de mutualisation et de gestion des ressources du MEFPA à l'instar de celle de l'UEMOA.

La plateforme de l'UEMOA n'encourage pas les demandes de ressources propres à un pays par ses ressortissants. Sous ce registre, la plateforme du Sénégal tiendra compte des préoccupations spécifiques au MEFPA.

Dans ce cadre, l'IIPE pôle de Dakar qui a l'expertise en la matière pourra apporter son appui technique et financier à la DFPT pour réaliser cette importante activité.

Il s'agit d'accompagner le MEFPA dans le développement d'une offre de formation professionnelle de qualité répondant à une demande territorialisée de l'emploi, à travers cette plateforme interactive et dynamique qui facilitera la généralisation de l'APC dans l'ensemble des établissements de formation professionnelle du pays.

En effet, la généralisation n'est pas achevé et les établissements qui ont des expériences différentes pourront mutualiser et les ressources mais également les bonnes pratiques.

Au regard de la diversité des intervenants dans l'écriture des programmes de formation, du nombre de programmes à écrire ou écrits et de l'importance des programmes dans la mise en œuvre de la politique de la formation professionnelle, la Direction de la Formation Professionnelle et Technique (DFPT) est en train de réaliser l'audit des programmes d'Etat de la formation professionnelle. En effet, il est nécessaire de :

- Harmoniser les interventions et l'alignement de l'assistance au développement fournie par les PTF sur les priorités nationales, constituant un des principes de la gestion axée sur les résultats;
- Maitriser et réguler l'offre de formation publique dans les structures publiques et privées de formation professionnelle et technique;

- Dématérialiser la gestion des programmes de formation ;
- Contribuer à la mutualisation des ressources et outils en formation de l'UEMOA;
- Prévenir et anticiper les dysfonctionnements qui pourraient naitre d'une prolifération d'acteurs et de programmes sans aucune synergie ni harmonisation;
- Assurer la traçabilité des ressources et outils en FPT;
- Analyser la répartition spatiale des établissements de formation professionnelle;
- Assurer une cohérence dans l'élaboration et l'implantation des programmes ;
- Instaurer l'éthique et la justice dans la certification des apprenantes et apprenants des établissements de formation professionnelle pour un même niveau de qualification.

Au-delà de cet aspect spécifique aux ressources pédagogiques et didactiques, la DFPT a l'ambition d'implanter un outil de gestion informatisée des établissements de formation, par le biais d'une plateforme web dédiée.

Ainsi, les présents TDR portent sur la mise en place d'un outil d'aide à la prise de décision d'une plate-forme web de gestion et de mutualisation des ressources et des outils en formation professionnelle et technique au MFPAA du Sénégal.

3. OBJECTIFS DE LA MISSION

- **Objectif général** : Contribuer au développement d'une formation professionnelle et technique de qualité accessible à tous et répondant au mieux aux besoins de qualification de l'économie du pays.
- Objectif spécifique : Réaliser une plate-forme web dynamique et interactive de gestion et de mutualisation des ressources et des outils pédagogiques en FPT.

• Résultats attendus :

Les résultats attendus sont les suivants :

 L''identification et de la cartographie des ressources et outils pédagogiques en FPT éligibles sont réalisées;

- La base de données des programmes de formation par niveau, par filières, par secteur et par établissement de formation relative aux outils et ressources pédagogiques du système de FPT est disponible;
- La plateforme web dynamique et interactive est réalisée et contient les informations de la base de données;
- La plateforme web est accessible à l'ensemble des acteurs nationaux de la FPT.
- o La formation des usagers au niveau central et déconcentré est réalisée.
- o Les manuels et guides sont disponibles au niveau de la plate-forme.

4. TACHES ATTENDUES

- 1. Un appui technique à la stabilisation de la base de données des ressources et outils, établie jusqu'à présent en Excel par la DFPT, et reprenant les informations suivantes :
 - a. Les régions/ Académies / Départements;
 - b. Les filières
 - c. Les titres des ressources et outils ;
 - d. Le descriptif de la ressource ou de l'outil;
 - e. Les modalités d'écriture ;
 - f. Les modalités de certification;
 - a. Les modalités de validation
 - h. Le statut de la ressource ;
 - i. Les couts de la ressource ou de l'outil;
 - Les modalités de validation ;
 - k. L'année d'édition;
 - I. Le PTF associé,
 - m. Les niveaux de qualification proposés;
 - n. Les secteurs;
 - o. Les établissements offrant cette formation
 - p. Les parties prenantes
 - q. Le nombre d'apprenant par programmes
- 2. L'élaboration, sur base d'une plateforme web, d'un espace de stockage mutualisé et de gestion de l'ensemble des ressources outils contenus dans la

base de données stabilisée et reprenant l'ensemble des informations qui y est contenue.

- 3. L'établissement des droits d'accès à la base, en tenant compte des droits à donner pour la gestion de la base (au sein de la DFPT) et en garantissant un accès à l'information pour l'ensemble des acteurs nationaux de la FPT. Les niveaux d'accès sont différenciés selon les responsabilités des usagers.
- 4. Les établissements et services peuvent demander, poster des activités, et déposer des ressources. Lire des documents, partager leurs bonnes pratiques.
- 5. La formation à la gestion et à l'utilisation de la plateforme au bénéfice de cadres de la DFPT et des établissements utilisateurs.
- 6. La possibilité de générer des rapports semestriels.

5. ELEMENTS RELATIFS A LA GESTION DE L'ESPACE DE STOCKAGE

L'espace de stockage sera remis à la DFPT qui en assurera la gestion, dès sa finalisation. La gestion complète de la plateforme doit être réalisable par la DFPT, de manière autonome et facile, notamment pour :

- La création et la gestion des profils et des champs à compléter ;
- La création et la gestion de la structure des dossiers et sous-dossiers ;
- La validation des propositions de ressources et outils.

Les documents pourront être encodés sous forme d'arborescence.

Lorsqu'un nouveau document est encodé, il doit pouvoir être mis en attente de validation par la personne responsable qui est la seule habilitée à rendre ce document visible par tous. En outre, la plateforme doit offrir un contrôle des différentes versions des documents produits, en « gelant » les anciennes versions des documents.

6. DONNEES TECHNIQUES

- L'espace alloué permettra d'uploader jusqu'à 600 fichiers Word/PDF d'une taille moyenne de 1 000ko par fichier;
- L'interface de l'espace de stockage sera accessible via au moins les navigateurs Microsoft Internet Explorer, Google Chrome et Safari ;
- L'interface de l'espace de stockage web sera compatible avec les tablettes et smartphones (web responsive) sous iOS et Android ;
- L'interface de l'espace de stockage intègrera un serveur de bases de données relationnelles ;
- L'interface de l'espace de stockage sera sécurisée et proposera des niveaux d'accès différenciés en fonction des profils des utilisateurs ;
- L'interface de l'espace de stockage sera codée de manière à pouvoir générer la production de pages Web dynamiques;
- L'interface de l'espace de stockage pourra être intégré dans un concept plus large de plateforme web dédiée à la gestion globale des centres ;
- L'interface de l'espace de stockage sera hosté dans un 1^{er} temps, sur un serveur dédié. Lors de l'intégration à un concept plus large de plateforme de gestion des CFP, ces données pourront être transférées sur un autre serveur;
- Un système de backup journalier sera mis en place.

7. PROFIL DU CONSULTANT

La mission sera confiée à un bureau d'études ou une société de développement d'outils et de services pour le web, dont l'élaboration de plateforme web de gestion. Le ministère ayant pour ambition de développer, à terme, une plateforme de gestion des établissements de formation, il est préférable de confier ce service à une société disposant déjà d'un tel outil.

Profil du bureau d'études / société :

 Société dont l'objet social est le développement et le suivi de solution de gestion web; o Trois références au moins en matière de gestion sur plateforme web,

dont bibliothèque virtuelle

o Au moins deux experts en gestion de plateforme web et/ou bibliothèque

virtuelle parmi le personnel de la société.

8. DUREE ET BUDGET DE LA MISSION

La mission nécessitera 15 jours/hommes et sera mise en œuvre sur une durée

maximale de 30 jours qui devront être détaillés dans une méthodologie et un calendrier

à joindre à l'offre. Le calendrier ne devra pas dépasser le mois de mai 2019.

La méthodologie, de maximum 15 pages, détaillera les 4 tâches attendues, les

modalités de gestion de la plateforme et les spécifications techniques. Elle sera

accompagnée d'un calendrier de réalisation et du CV des experts qui seront impliqués

dans ce marché.

DOCUMENTS MODÈLES

Modèle: méthodologique Note

La Note méthodologique doit être rédigée par le Soumissionnaire.

Liste des Experts proposés, Attestation de Disponibilité et Modèle:

d'Exclusivité et CV

Chaque Expert proposé doit (i) être repris dans la Liste des Experts, (ii) avoir sa

Disponibilité et son Exclusivité confirmées par le Soumissionnaire et (iii) fournir son

CV. L'absence de cet ou ces Expert(s) listé(s) durant l'exécution du Contrat pourra

entraîner l'annulation du Contrat.

Modèle: Lettre de Soumission

La Lettre de Soumission doit être complétée et signée par le Soumissionnaire et insérée

dans l'Offre financière (Enveloppe B) avec le Bordereau des Prix.

(Contrat Modèle: Bordereau des Prix à forfaitaires) prix

Le Bordereau des Prix forfaitaires doit être complété et signée par le Soumissionnaire.

Autres Modèles qui seront utilisés dans le cadre du Contrat

Modèle : **Contrat de Services** Le Modèle ci-joint est un exemple de Contrat. L'Offre financière (Bordereau des Prix) et l'Offre technique (Note méthodologique et CVs) présentées par le Soumissionnaire retenu feront parties intégrantes du Contrat qui sera signé.